Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 2

Artikel: Pierro Tatipotze : la soup'à la farna
Autor: Favrat, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176520

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

verses fondations religieuses; les registres d'*abergements et autres actes perpétuels*, qui intéressent les droits et propriétés cantonales, et dans lesquels on fait assez fréquemment des recherches; les registres des *décrets romands*, qui renferment les ordonnances des souverains; enfin les registres de la *chambre romande du trésorier*, qui était le principal dicastère du gouvernement bernois.

Dans les *nouvelles archives* sont compris tous les registres, onglets et papiers quelconques de l'époque de la révolution et du régime unitaire helvétique, c'est-à-dire dès le 24 janvier 1798 où finit la domination bernoise, jusqu'au 13 avril 1803. Outre ce qui constitue les archives cantonales proprement dites, on doit mentionner encore divers documents qui, sans avoir de liaison avec ceux indiqués plus haut, sont néanmoins conservés dans la tour de la cathédrale; ce sont les *anciens cadastres territoriaux* et les registres de l'*état civil* de toutes les paroisses du canton.

Nous ne terminerons pas ce petit exposé sans rendre hommage à l'homme à qui l'on doit en grande partie l'organisation actuelle des archives cantonales. En 1829, M. Baron fut nommé archiviste de la chancellerie, où il travaillait déjà depuis 1807. Un décret du 3 décembre 1837 ajouta à ses fonctions celles d'archiviste en ce qui concernait la cathédrale. Dès cette époque, il n'a cessé d'y vouer son travail et son temps, avec un zèle infatigable et une intelligence supérieure. Toutes les personnes qui, dans leurs recherches, ont été dans le cas de recourir aux connaissances étendues de cet honorable fonctionnaire, gardent le souvenir de sa grande complaisance, de ses excellentes qualités. L. M.

PIERRO TATIPOTZE.

I

La soup'à la farna.

Quand Pierro l'eut coumenii, son père qu'avâi prau d'ôtros einfants à gardâ sein stusse, lei dese dinse on bon matin : — N'é pas question, té vâiquie frou de l'écoula, te sâ lierre et écrire, té faut via, té faut allâ à maître. Ié justameint trôva desando, pè la Grenetta, lo monnâi de Bretegny que tzertzé on vôlet, té faut lei parti déman matin, vêrre cein que té vâut bailli. Et noutron Pierro s'ein alla coumeint son père lei avâi de; se fe biau avoué sa vetire nâuva dé grisette, que l'avâi étâ à la coumenion avoué, fourra on bocon dé pan dein sa catzetta, et lo vaiquie via. Trova lo monnâi que saillîvé dau moulin po allâ medzi la soupa; l'étâi pévê n'auré, et fe eintrâ lo valet po la medzi assebin, et que noutron Pierrot la trova bal'et bouna, la soupa; peinsâ-de-vos vâi, de la crâna soup'à la farna, avoué dei granté létze dé pan et dei pucheints gremelions dé farna frecacha. L'étâi s'n' affére, câ l'étai parti dé gran matin, et l'avâi z'u lo teimps dé reduire son bocon dé pan.

Lo monnâi fut prâu conteint: lo valet étâi gros, trapu,... forta mena, dei bons brés, et l'eingadza noutron Pierro po on an, avoué on paa dé solâ, onna vetire de milânna et treis louis-d'or.

Adan, cein é-t-e reindzi que fe lo pére quand Pierro fut rarrevâ.

— Oï, su eingadzi; mé baille dinse et dinse.

— Oâi, m'avâi dza parlâ dé treis louis d'or; volliâve quatro, mâ n'a pas volliu... Eh bin, l'é bon. Mére, té faut retacounâ dei tzaussés et 'na vesta au bouébo, po mettre pè lo moulin. S'ein va à Bretegny delon que vint.

Pierre tatipotze qu'avâi trova bouna la soup' à la farna, parte prau conteint et ne fe pas mau son trafic. Mâ noutron corps l'étâi on singulier corps: sé trovâvé adi bin iô n'étâi pas et quand l'eut restâ houit mâi au moulin, commença à s'einnoï, et à mépresi cllia poura soup' à la farna, que l'avâi tant trovâ boune d'à premi. Falliâi allâ à Losena, l'ein avâi de l'ardzein à gâgni, et dé l'ôtra soupa. La vretâ sâi dete, on lei medzive trâu dé soup' à la farna à stu moulin de Bretegny, mâ dite vâi, vos ti, iô n'ein medze-t-on pas de la soup'à la farna?

L'ein faut pertot medzi, sein comptâ que faut prein-

Antoine voulait bien travailler, mais, comme on a l'habitude de dire chez nous, à ses heures; d'un autre côté, les demandes d'argent se succédaient à très-courts intervalles, ce qui ne tarda pas à amener un grand froid dans les relations du père et du fils. Abram Cornaz s'était alors pris à regretter sincèrement son insouciance à l'égard de l'éducation d'Antoine, et cela d'autant plus qu'il reconnaissait l'impossibilité de dompter maintenant cette nature violente.

Les jours s'écoulaient tristement à la ferme; tout se ressentait de l'humeur de plus en plus sombre du père et des désordres du fils. On ne rencontrait dans ce monde-là qu'un seul visage exprimant la satisfaction; c'était celui de l'oncle Samuel, ou plutôt du cousin Samuel, car c'était le véritable degré de parenté qui existait entre Abram Cornaz et lui: par suite de l'habitude qu'il avait de nommer Antoine son neveu, on ne l'appelait à la ferme que l'*oncle Samuel*. Assez pauvre malgré une envie forcenée de devenir riche, et un travail soutenu de plusieurs années il s'était fixé, après avoir longtemps habité une autre partie du canton, au village de Chexbres. Il avait ouvert dans ce lieu une petite auberge qui, soit dit en passant, était peu fréquentée par les gens de l'endroit, car le caractère de l'hôte n'était sympathique à personne. C'était une triste nature que celle de l'oncle Samuel. Désespérant d'atteindre le but unique de toute sa vie, arrivé à la porte de la vieillesse sans avoir amassé cet argent tant convoité et pour lequel, il faut le reconnaître, il avait tout sacrifié, voir même jusqu'au plus petit sentiment de générosité; il n'avait d'autre joie que les soucis et les malheurs d'autrui. Aussi quel baume précieux sur son cœur que les plaintes amères de son riche cousin! quelle douce musique à son oreille que les récriminations de ce cher neveu Antoine! Avec quelle indignation bien sentie il approuvait l'un et l'autre (séparément, cela va sans dire) dans leur ressentiment... Quelle douce satisfaction pour lui de voir le père se rendre en grondant visiter ses terres, le fils, la figure empourprée de colère, se diriger vers un des cabarets de Lutry ou de Cully, et les domestiques disputer entre eux.

(La suite au prochain numéro).

dre lo teimps coumeint l'é, et la soupa coumeint l'arrevé.

Noutron Pierro dan desâi dinse, quand s'ein revegnai pè vê l'hoteau la demeindze : L'é veré assebin ! lo matin, mé baillan de la soup'à la farna; à midzo, de la soup'à la farna; et à soupà, onco dé cllia tonnerre dé soup'à la farna.

— Te n'ein aré petître pas adi, que desâi lo père; apri onna pllièce l'ein vint on'autra; d'ailleurs té faut pas té fourrâ dein la tîta que té volliant bailli dei frecandô et dei frecassons dé grivés per lé d'avau, va pire.

— Mé tzô rein cein que mé bailleran, medâi que n'ôsso pas adi dé cllia soupa dé moulin.

Et noutron Pierro laissa lo moulin à tzalandé et parte po servi dein'na boutiqua, pè la Palud, tzi'na véva que veindâi dau sucro et dau café. Falliâi lo vère avoué sé sola d'eimpègne et s'n habit dé milânna que l'ei fouattâvé lé coussé !

(A suivre) L. Favrat.

CAUSERIE

Le théâtre à Lausanne.

Il est une question qu'on s'adresse mutuellement à Lausanne et que la monotonie de la saison semble rendre de plus en plus insistante ; c'est celle-ci : *aurons-nous un théâtre?* La population lausannoise n'est cependant pas unanime sur ce point, car il en est une assez grande partie qui se demande au contraire s'il ne nous serait pas possible de nous en passer et d'ajourner indéfiniment l'exécution des divers projets qui s'y rattachent. Mais vous, généreuse jeunesse, amis des distractions, de la gaîté et des innocents plaisirs, cette question vous touche bien au cœur !... Et quels joujoux, quelles promesses, quels cordiaux n'a-t-on pas employés pour vous consoler de l'absence d'un théâtre et soutenir votre espoir?... Reprenons la chose à son origine. Le théâtre tombe de vétusté, les murs se fendent, le plafond croule; — il est fermé pour cause de sûreté publique. Chacun tient à la vie et tous s'inclinent devant cette sage mesure; du reste un nouveau théâtre est promis, un terrain est à vendre à l'extrémité occidentale du Grand Pont, l'exposition est magnifique, des actions vont être émises, des conférences ont lieu et un théâtre monumental embellira Lausanne !... Mais l'affaire languit, les conférences n'aboutissent pas, le terrain se vend par parcelles, l'espace devient exigu; — déception !

Cependant une occasion non moins belle se présente. Près de l'hôtel de France sont des masures qui vont être abattues, le prix des terrains dans cette partie de la ville n'est pas trop élevé, et l'acquisition en serait de plus avantageuse pour le théâtre. Quelques jours se passent dans cette perspective; les amis du théâtre se réjouissent. Tout à coup l'on apprend qu'un voisin ne veut pas vendre, qu'on trouve le quartier inabordable, peu central et que la chose est encore ajournée. — Nouvelle déception, murmures!... Calmons-nous, un dernier espoir nous reste; c'est l'affaire de l'Hôtel de la Poste. Ici nous nous arrêtons. Tandis que la question du théâtre était débattue par le grand nombre, nous avions le droit d'en parler; mais si maintenant, comme on nous le dit tout bas, une idée généreuse, grande, philanthropique, veut tenter ce que Lausanne n'a pu faire encore, nous la respecterons en la laissant suivre son propre mouvement.

— Nous avons dit que le théâtre rencontrait des adversaires. Ceux-ci prétendent qu'il est contraire aux mœurs, à la religion, et qu'une ville vraiment civilisée doit savoir s'en passer. Cela ne nous surprend point. Donnez au peuple l'aisance, et les ressources d'où découlent nécessairement tant de plaisirs et de jouissances, soirées, jeux de société, bals, promenades, lectures amusantes, etc., etc; il ne se plaindra pas et mettra peut-être le théâtre au second plan.

Nous reconnaissons qu'un théâtre mal dirigé offre de nombreux dangers; mais s'il est placé sous la surveillance d'un comité chargé de l'examen des pièces et éliminant de la scène toutes ces productions grossières et voluptueuses, tous ces drames qui ne s'inspirent que de meurtres et de cruautés, pour les remplacer par des œuvres dont le fond est philosophique et moral, par des pièces historiques dont les héros nous fournissent des exemples de dévouement, d'actions généreuses qui élèvent le cœur et ennoblissent la pensée, il ne peut exercer sur une population qu'une influence salutaire.

— Voyez, le soir, ce jeune ouvrier assis sur la porte de son atelier; il a l'air rêveur et ennuyé, regarde les passants, cherche un bout de cigare dans sa poche et se demande où il pourra passer sa soirée. Exigerez-vous de lui qu'après son travail, et comme le cheval qui vient de labourer la terre, il prenne son repas du soir et se couche? exigerez-vous que ce jeune homme reste étranger à toute jouissance d'esprit et de cœur?... Si aucune distraction ne lui est offerte, que fait-il? Il sort dans la rue, porte ses pas au hasard; une ombre passe, une mauvaise pensée le poursuit, il cède et se perd. L'homme d'affaires, le négociant éprouvent souvent le besoin de quitter le centre de leurs occupations, la poussière des vieux papiers ou les épices du magasin. Quand le soir approche, ils vont au café, où le jeu et le vin les attendent. Un théâtre les engagerait peut-être à y conduire quelques fois leurs familles et partager avec elles leurs plaisirs.

Amis de la campagne, nous envions parfois votre sort. Comme nous, vous n'êtes point à la recherche de vos distractions, vous n'en avez point le souci, car vous les trouvez toujours autour de vous, dans vos demeures, toutes simples et toutes naturelles. Votre théâtre à vous, c'est le foyer domestique; vos fêtes d'hiver, c'est le cassage des noix égayé par les chansons rustiques, les bons mots, le pain frais et le vin généreux; le teillage du chanvre, où l'aïeule raconte quelque histoire de fée, tandis que les enfants jouent dans des tas de chenevottes; ce sont enfin tous les vrais plaisirs; ceux qui ne s'inventent pas.

L. M.

Nous avons reçu de M. le professeur Cuénoud un article très-intéressant sur les améliorations apportées dernièrement aux machines à vapeur. Malgré le vif désir que nous avions de le publier aujourd'hui, l'exiguïté de notre feuille nous oblige à le renvoyer au prochain numéro.

Pour la rédaction : H. Renou. L. Monnet.

ANNONCES

MUSÉE INDUSTRIEL
DE LAUSANNE

Le public y est admis gratuitement le mercredi, de 10 heures à 1 heure, et de 2 à 3 1/2 h.; le samedi, de 2 à 3 1/2 h., et de 7 à 9 heures du soir.

MAGASIN DE CHAUSSURES
De Jules FEVOT,

Place Saint-Laurent, à Lausanne.

Choix considérable de chaussures pour Messieurs, dames et enfants. — Chaussures de bal; — souliers et bottes vernies. — Babouches en tous genres.

Chaussures à vis, de Sylvain Dupuis, à Paris.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.